

Echos du comité

Christian Kind, St Gall

Traduction: Rudolf Schlaepfer, La Chaux-de-Fonds

La «retraite» du 28/29 août a permis au comité d'élaborer des concepts concrets émanant du «conclave» de septembre 2008. Lors de la réunion ordinaire du 24 septembre, il s'est penché sur les points prioritaires que sont la révision du programme de formation post-graduée et les relations avec les sociétés européennes.

Conclusions concrètes de la journée conclave de septembre 2008

Le président sortant Michaël Hofer a invité le comité à Morges et a dirigé une discussion soigneusement préparée concernant les conclusions du conclave de 2008. Le but était de définir des mesures concrètes aptes à réaliser le vœu qui s'était manifesté lors de cette journée, c'est à dire conférer plus d'efficacité et plus de visibilité à la SSP. L'analyse de la situation a mis en évidence que la SSP dispose de membres très motivés et des forces et canaux nécessaires à la discussion interne, mais que des faiblesses existent au niveau des processus de décision, de la communication et de la capacité à s'imposer. Les animateurs externes de 2008 ont proposé, dans leur rapport final, trois options pour renforcer la SSP, se distinguant par des degrés différents d'intégration d'experts externes d'une part et de renforcement du secrétariat général d'autre part.

Les développements de ces derniers mois ont montré que les initiatives du nouveau secrétaire général Daniel Bürdel, assorties de quelques modifications des processus de discussion et de décision, ont permis de clarifier et d'accélérer la marche des affaires. Le comité a donc décidé d'avancer dans ce sens. Un renforcement du secrétariat général s'avère incontournable. Daniel Bürdel accepte d'assurer la gestion du secrétariat général avec un temps partiel de 30%. Il lui sera associé une nouvelle personne qui dirigera pour un 40% de poste le secrétariat, effectuera diverses tâches de coordination et accomplira le rôle de

webmaster. L'occupation du secrétariat restera inchangée.

Pour améliorer la visibilité et efficacité à l'extérieur seront consultés, selon les besoins, des experts externes pour répondre aux questions juridiques, politiques et concernant les médias. Dans ce contexte, la réorganisation de notre présence sur la toile est d'une grande importance. Notre site est en chantier et sera entièrement remanié. Un nouveau logo est également à l'étude.

Révision du programme de formation post-graduée

Lors de la réunion du Groupe d'intérêt des cliniques pédiatriques du 26 août et de la réunion de la Commission pour la formation post-graduée du 1^{er} septembre, les points de la Révision 2009, restés en suspens lors de l'assemblée générale, ont été définitivement clarifiés. Ils ont été adoptés lors de la séance du comité du 24 septembre et transmis à l'ISFM. La révision englobe les points suivants:

- La possibilité d'effectuer 2 ans de formation approfondie déjà pendant la formation de spécialiste en pédiatrie
- La possibilité d'effectuer l'assistantat au cabinet dans le même cabinet médical pendant 12 mois
- Les critères pour la reconnaissance des centres de formation post-graduée ont été reformulés

Divers passages de la formulation malheureuse ou équivoque de la version présentée à l'assemblée générale ont été rédigés de façon plus précise; la référence à la reconnaissance des centres de formation de la Société suisse de néonatalogie, n'étant pas de compétence directe de la SSP, a été supprimée. Chose promise, ces rectifications seront exposées à la prochaine AG.

Restent en suspens les points suivants pour la prochaine révision:

- Le souhait du Groupe de travail assistantat au cabinet médical d'obtenir la

possibilité de 2 ans d'assistantat au cabinet pour la formation post-graduée secondaire en pédiatrie pratique est en souffrance, ayant été éliminé de la révision 2009 suite à la formulation équivoque lors de l'AG.

- Certains centres de formation post-graduée régionaux de plus grande taille souhaitent réduire la durée obligatoire de formation post-graduée dans les centres de formation centraux à 1 année, car il leur est sinon impossible de réellement exploiter leur habilitation à 3 années de formation post-graduée.
- Le souhait d'englober des disciplines supplémentaires pour les années à option, notamment la psychiatrie pour adultes, la réhabilitation et la télémédecine.

Ces points seront discutés en détail dans les commissions compétentes, avant d'être soumis par la CFPC au comité et ensuite à l'AG. La formulation des critères de reconnaissance des services de néonatalogie, de soins intensifs et d'urgences pour les centres de formation en pédiatrie hospitalière ainsi que les travaux en vue d'étoffer et de rendre obligatoire le logbook sont en outre des sujets en suspens pour la CFPC.

Pour l'accréditation 2011 devront aussi être actualisés les concepts de formation post-graduée par les centres de formation post-graduée. Dans ce contexte sont prévues des visites à Lausanne, St Gall et Aarau.

Relations avec les Sociétés de pédiatrie européennes

Françoise Bovet et Anne Karin Eigenmann nous ont informés sur deux sociétés européennes importantes.

La European Academy of Paediatrics EAP (avant CESP, Confédération européenne des spécialistes en pédiatrie) est une section de l'UEMS (Union européenne des médecins spécialistes) et soumise au Conseil de l'Europe. Elle est compétente pour la reconnaissance des centres de formation post-graduée européens (European Board of Paediatrics, EBP) et entretient des groupes de travail pour les structures pédiatriques primaires, secondaires et tertiaires et pour des préoccupations spécifiques tels les vaccinations, l'éthique, la prévention des accidents, la médecine

d'adolescents et la formation continue. La SSP est depuis longtemps membre de cette association et y est représentée par trois délégués, actuellement Anne Karin Eigenman, Christine Aebi et Traudel Saurer. Les deux premières sont aussi déléguées au EBP. Alors que le CESP était en première ligne un organe représentatif des sociétés membres et servait aux échanges entre elles et à l'élaboration de prises de position et de directives, l'EAP accepte maintenant aussi des membres individuels et souhaite être plus active en leur faveur, à l'instar de l' American Academy of Pediatrics. Pour plus d'informations voir www.eapaediatrics.eu.

La Confédération Européenne de Pédiatrie Ambulatoire CEPA (=European Confederation of Primary Care Paediatricians, ECPCP) est l'association européenne des pédiatres praticiens. Elle est issue de l'ESAP/SEPA (European Society of ambulatory paediatricians/Société européenne des pédiatres ambulatoires) et était à l'origine une union de pédiatres praticiens surtout d'Europe méridionale. Elle s'engage activement en faveur du maintien et du développement de la pédiatrie pratique. Françoise Bovet est membre du comité de l'ECPCP. Vu l'importance de l'enjeu le comité décide l'adhésion de la SSP à cette association.

Une troisième association est l'EPA/UNEPSA (European Paediatric Association, avant Union of National European Paediatric Societies and Associations). Elle existe depuis longtemps, son centre de gravité se situe plutôt dans les pays d'Europe de l'Est et son activité consiste surtout à organiser des congrès et à favoriser les contacts entre ses membres. C'est un sous-groupe régional de l'IPA (International Paediatric Association). En raison de nos ressources limitées le comité renonce à entretenir des contacts suivis avec cette association.

Présence extérieure

Nicole Pellaud et Jessica Templeton ont représenté la SSP avec un stand au congrès WONCA à Bâle. Un poster présentait les structures et les objectifs de notre société. Paediatrica était présent avec quelques numéros à titre d'échantillons et a rencontré un certain intérêt.

Urs Zumsteg und Mario Gehri ont représenté la SSP lors de deux conférences de presse à Bâle et Lausanne à l'occasion du lancement d'une nouvelle brochure pour la prévention de l'obésité chez les nourrissons et petits enfants, réalisée par Suissebalance en collaboration avec Babyguide. Ils ont eu l'occasion de souligner l'importance de cette action préventive et du rôle du pédiatre.

Dans l'émission «Rundschau» de la TV suisse alémanique du 23 septembre a été diffusée l'interview du président de la SSP à propos des problèmes de relève en pédiatrie. Dans la même émission Manuela Hany, co-présidente du Forum pour la pédiatrie pratique, a défendu les mêmes préoccupations.

Le président de la SSP a répondu aux questions d'une journaliste du journal «Beobachter» concernant l'alimentation avec les laits à base de soja et a pris position envers Urs P. Gasche à propos de la vaccination des enfants contre la grippe A H1N1.

Secondée par deux experts (Maja Steinlin pour la neuropédiatrie et Christoph Künzle pour la réhabilitation), la SSP a contribué en plusieurs points importants à la prise de position de la FMH lors de la consultation concernant la 6^{ème} révision de la loi sur l'AI.